L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau... au Chartres No 73, ...Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 19 FEVRIER 1862

F. LIMET. — E. DUFOUR — G. HARDY — EDITEURS-PROPRIETAIRES.

...des Volontaires de l'Etat.

Par le Telegraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

(DEPECHES DE NUIT.)

Nouvelles de Memphis.

Memphis, 18 février—Les dernières nouvelles portent que le général Price s'est replié sur la montagne Boston, dans l'Arkansas, et qu'il a rallié ses troupes dans les défilés.

Le général McCullough a été envoyé à son secours. Les Fédéraux n'avançaient pas. Le gouverneur Rector a ordonné que chaque homme dans l'Arkansas, ait à s'enrôler sous dix jours.

On dit que le général Polk a ordonné qu'on détruisit le chemin de fer de l'Ohio à Memphis, et que l'on brûlât les ponts.

De Charleston.

Charleston, 17.—Une des chaloupes des croiseurs fédéraux a pris une goëlette chargée de riz, vendredi, dans la baie Bull. Le capitaine de la goëlette s'est sauvé, et il dit que les yankees lui ont dit qu'ils avaient l'intention de prendre ou de détruire Savannah cette semaine, et d'attaquer Charleston immédiatement après. L'impression générale est que Savannah et le chemin de fer seront attaqués simultanément cette semaine.

De Memphis.

Memphis, 18.—Une dépêche particulière de Clarksville, aujourd'hui, donne les détails de la bataille au fort Donelson. Samedi matin, le général Pillow a conduit l'aile gauche des troupes, en dehors des retranchements, et il a attaqué l'aile droite de l'ennemi qui était forte de 35 mille hommes; elle était stationnée sur les collines environnantes et le général Grant la commandait.

Après un combat acharné qui a duré 7 heures nous les repoussâmes à deux milles au delà de leurs retranchements, en leur faisant essuyer une perte considérable. A 6 heures P.M. l'ennemi a attaqué notre aile droite qui était commandée par le général Buckner, et après un combat terrible nous les repoussâmes; les Fédéraux ayant perdu 600 tués et autant de blessés. Nous avons pris deux batteries de campagne et 1000 fusils. Notre perte n'excède pas 600 tués et blessés, tandis que celle des Fédéraux s'élève à 3000 tués et blessés et 300 prisonniers. Le lieutenant colonel Clangh, du Texas, est au nombre des blessés. Samedi soir, l'ennemi avait 75,000 hommes, et nous en avions 12,000. On croit que le général Buckner s'est rendu avec une grande partie de ses troupes. Les généraux Floyd et Pillow sont en sûreté. L'agitation est au comble; les enrôlements se font rapidement.

PERTE DE L'ENNEMI A DONELSON.—Nous lisons dans le *Memphis Appeal* du 16:

Nous apprenons par un passager arrivé hier, qu'on a reçu au Quartier Général à Columbus, la nouvelle que trois transports, chargés de 800 soldats fédéraux blessés dans le premier engagement au fort Donelson, sont arrivés à Paducah de la rivière Cumberland et que les blessés ont été placés dans les hôpitaux fédéraux. On sait qu'il y a eu 500 fédéraux tués dans ce combat; la perte des fédéraux a donc été très sérieuse.

THEATRE D'ORLEANS.—Demain jeudi la représentation au Théâtre d'Orléans sera des plus attrayantes. *Le Capitaine de Voleurs*, vaudeville en deux actes, sera joué, pour la première fois, par MM. Chol, Jolly, Deligne, Chaffary, et Mmes Deligne et Boudro—*Pianella* est une charmante opérette due au gracieux génie musical de M. de Flotow l'auteur de Martha; elle aura pour interprètes Mlle Darcy et MM. Genibrel et Deligne. Enfin *Tambour battant* est une bouffée qui seront avec beaucoup de verve M. Chol et Mmes Julien et Darcy.

LES ENROLEMENTS EN VIRGINIE.—Nous lisons dans le *Lynchburg Virginian* du 13:

Nous sommes heureux d'apprendre qu'environ seize régiments du Mississippi et de la Louisiane se sont réengagés pour la durée de la guerre. On évalue le nombre des soldats de l'armée du Potomac qui se sont réengagés à 50,000.

On sait qu'une grande partie de l'armée était enrôlée pour toute la durée de la guerre. Ces réengagements ne concernent que les volontaires.

Adresse du général J. E. Johnston
A l'armée du Potomac.

[redacted] ...Potomac une ...ceux dont le terme expire à s'enrôler de nouveau pour toute la durée de la guerre.

Quartier général du département de la Virginie (nord).
4 février 1862.

Soldats!—Votre pays vous appelle de nouveau à la défense de la plus noble des causes humaines. A l'indomptable courage que vous avez déjà montré sur le champ de bataille vous avez joint les vertus plus rares d'une longue patience, d'une obéissance cordiale et de l'abnégation. Accoutumés au bien être d'une existence confortable dans nos foyers, vous avez supporté les privations de la vie des camps, les exigences de la discipline militaire et les rigueurs d'une campagne d'hiver. Les riches résultats de votre courage, de votre patriotisme et de votre vertu sont devant vous. Chargés de la défense de cette importante frontière, vous avez repoussé l'immense armée que l'ennemi avait envoyée pour envahir notre pays et pour établir sa domination sur notre peuple par la destruction générale qui devait résulter d'une guerre inaugurée sans une ombre de droit constitutionnel et poursuivie dans un esprit d'implacable vengeance. Par votre valeur et votre fermeté vous l'avez tenu en échec jusqu'à ce que les nations de la terre aient été forcées de vous considérer sous notre vrai caractère—non plus comme des communautés démembrées et rebelles, mais comme un empire d'Etats confédérés, avec une constitution garantie par l'affection du peuple, des institutions et des lois fonctionnant sans obstacles, une population jouissant de tous les comforts de l'existence, et des soldats-citoyens qui rient de dédain à la menace faite de les subjuguer.

Votre patrie vous appelle à accomplir un plus grand et un plus noble exploit. L'ennemi a mis en œuvre toute son énergie pour une lutte finale. Les masses énormes nous menacent à l'Ouest; ses expéditions navales nous assaillent sur toute la côte du Sud; et, sur le Potomac, à quelques heures de marche, il a une armée gigantesque, enflammée par la convoitise et enragée par le fanatisme. Mais les plaines de Manassas ne sont pas oubliées, et il recule devant une nouvelle rencontre avec les héros dispersés qui ont rejeté sur l'autre rive du Potomac sa grande armée honteusement mise en déroute.

Il ne se propose pas d'attaquer cette armée, tant qu'elle occupera sa position actuelle sans diminution dans le nombre des hommes et sans relâchement dans la discipline; mais protégé par ses fortifications, il attend l'expiration de votre terme de service. Il se rappelle que son ignoble soldatesque, à l'expiration de son terme de service "décampa de la scène du conflit au bruit du canon de l'ennemi;" et il espère qu'à ce moment critique les hommes du Sud consentiront à partager avec eux cette infamie. S'attendant à voir une grande partie de notre armée bientôt débandée, il espère grâce à une immense supériorité de nombre écraser vos braves camarades qui resteront ici, et détruire ainsi le principal obstacle qui s'oppose au plan formé par lui pour la soumission du Sud.

Le général commandant fait appel aux volontaires de douze mois pour qu'ils restent aux côtés de leurs braves camarades qui se sont enrôlés pour toute la guerre, ils les engagent à se réenrôler de suite et à prouver ainsi au monde que les patriotes engagés dans cette lutte pour l'indépendance ne chercheront pas à éviter le sentier le plus sanglant où ils peuvent être appelés à entrer. Les ennemis de votre pays aussi bien que ses amis attendent votre décision avec un intérêt profond. Votre position est telle que le parti que vous prendrez ne peut être obscur. Votre décision, qu'elle soit pour l'honneur ou le déshonneur, sera écrite dans l'histoire. Vous ne pouvez, vous ne voudrez pas vous retirer à cette crise solennelle de notre lutte, quand tout ce qui est héroïque dans le pays est en suspens dans la balance des événements.

CHRONIQUE LOCALE.

Le Conseil.—Le Conseil des Aldermen s'est assemblé hier soir. Le maire a communiqué une lettre signée par de nombreux citoyens à l'égard de la défense de la ville. Sur motion de M. Wiltz on a nommé un comité composé de citoyens, pour se consulter avec les autorités de l'Etat et du gouvernement Confédéré, à ce sujet. L'autre Chambre y a adhéré. Le conseiller a annoncé qu'on a émis une demi million de billets de la ville ainsi qu'il avait été ordonné.

[illegible]

La milice.—Le gouverneur ordonne la réorganisation immédiate de la milice. On n'exceptera personne, si ce n'est celui d'une incapacité physique, certifiée par un médecin connu. La milice devra être prête à marcher dans quelques heures, et lorsqu'on mettra en réquisition les troupes volontaires, la milice sera également mise en activité. Tous ceux sujets à la milice au premier appel, auront droit à des égards que ne mériteront pas ceux qui entreront forcément dans les rangs.

(Communiqué.)

Nouvelle loi sur l'enregistrement électoral.

La nouvelle loi électorale récemment votée par la législature est une arme à deux tranchants. En principe, nous la trouvons sage, équitable et honnête. Ses résultats pratiques répondront-ils à la bonne intention de nos législateurs? C'est ce dont il est permis de douter. Quel est le but de cette mesure, du reste un peu tardive? C'est de mettre un terme à la corruption qui préside à nos élections depuis bien des années. Nous avions déjà une loi d'enregistrement provoquée par la même cause, c'est-à-dire par le trafic honteux des votes au profit de quelques politiciens sans vergogne, comme sans mérite, sans pudeur, sans honnêteté, écume superficielle surnageant au-dessus d'une écume plus épaisse.

Or, qu'est devenue cette loi préventive au milieu de la corruption générale qui nous déborde? Tout le monde le sait, elle a été de nul effet par la raison péremptoire que la corruption étant partout, en haut comme en bas en dedans et aussi un peu en dehors des partis, la pluralité des citoyens, l'indifférence des honnêtes gens aidant, se trouvaient intéressés à la violation de cette mesure d'enregistrement. On s'est mis avec une impudeur sans égale, à introduire dans les urnes électorales des bulletins apportés par des misérables qui empruntaient les noms des personnes absentes après avoir voté sous leurs propres noms au bureau d'élection de leur ward, et très souvent à plusieurs autres bureaux où ils n'avaient aucun droit de le faire, tout cela grâce, à la complaisance des juges d'élection qui, dans bien des cas, fermaient les yeux quand la fraude se pratiquait à leur profit, ou au bénéfice de leur clique.

On a été bien plus loin; les vivants ne suffisant pas, on a fait voter les morts par centaines. Pauvres morts qui se trouvent ainsi avoir participé au triomphe électoral de quelques vils laquais politiques, grugeurs des deniers publics, et pour lesquels ils ont dû professer le plus profond mépris de leur vivant, s'ils avaient une parcelle d'honnêteté civique! Quelle est la raison de cette impuissance radicale de nos lois? Elle saute aux yeux; elle est toute entière dans l'apathie invétérée d'une population qui se croit libre et qui ne l'est pas, comme si la liberté était compatible avec le mépris et la violation quotidienne des lois et des droits les plus sacrés.

Où est le remède? dans la prédication des principes de justice et d'équité? ... vous prêcher des morts que ... cette caste immonde de politi... [redacted] ...d'autre intérêt qu[e] ...mérite que la médiocrité; d'ai... que la dissimulation, le mensonge et la ruse, d'autre code que la violence jusqu'au crime inclusivement.

Cependant il faut lutter; lutter avec énergie, avec persévérance, avec un courage égal à l'atrocité des pervers. Que sera notre nouvelle Confédération si elle est bercée par de telles mains, et si elle grandit dans cette atmosphère impure? Nous le laissons à penser aux lecteurs.

Hâtons nous de le dire: la nouvelle loi nous offre une planche de salut qui, toute faible qu'elle est, peut nous conduire au port. Grâce à quelques uns de ses clauses, les morts et les absents s'abstiendront de voter. Mais pour cela, il faut que les hommes de bien se portent en masse au bureau de l'enregistrement pour se faire inscrire. Il faut que les ouvriers, classe nombreuse, laborieuse et honnête, en général, ... et éclairés, s'ils en sentent le besoin, auprès des hommes probes et éclairés qui ont leur confiance, pour se guider dans leurs choix électoraux. Déjà les *meneurs politiques*, ces espèces humaines, sont en mouvement. Ils parcourent les faubourgs pour faire des recrues; il pénètrent dans les réduits impurs des rues mal famées pour faire leur moisson de votants, traînant, tantôt par les menaces, tantôt par la corruption, le plus souvent par des promesses illusoires, des citoyens égarés qu'ils conduisent au bureau d'enregistrement pour les faire inscrire. Ce n'est pas l'énergie des pervers qui nourrit le mal, c'est l'apathie des gens de bien. Le pervers ne saurait avoir de l'énergie, car dans l'accomplissement de ses méfaits, il est encore arrêté par un lambeau de conscience que Dieu lui laisse, malgré lui, pour le confondre plus tard. Mais il supplée à l'énergie par tous les vices de sa nature dépravée. Que les honnêtes gens aient seulement, la hardiesse de se montrer, et cette cohue de politiciens affamés sera dispersée.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi soir, 18 février.

COTON—Aucune transaction.

TABAC—Un peu de demande. Il s'est vendu 30 boucauts, à une bonne...

SUCRE—Le plein a eu... aux transactions sur la Levée. ...

MELASSE—Aucune vente digne de remarque.

FARINE—100 sacs d'extra à $15 50; ...

MAIS—5,000 sacs de blanc et de jaune, à 97 cts le boisseau.

PORC—Le mess se détaille à $40 le baril.

BACON—Les épaules se détaillent à 21 cts, les plats-côtés ribbed à 23. Il n'y a pas de demande ni de jambons et en natural sur ce marché.

GRAISSE—100 tierçons de graisse ... 21 cts ...

SEL—... sacs ...

WHISKY—Vieux Bourbon et Monongahela, en détail, à ...

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 19 février 1862.

Reçu hier: 152 bœufs du Texas, 20 porcs, 112 moutons, 9 veaux et 31 vaches laitières. Montant du stock vendu: 155 bœufs du Texas, 36 ... de l'Ouest, ... porcs, 141 moutons, 17 veaux et 2 vaches laitières. Stock restant sur place et à vendre: ...

[illegible]

ATTENTION.

Le shérif procédera aujourd'hui, à 10½ heures A. M. sur les lieux, à la vente à l'encan du fonds et de l'installation d'un magasin de chaussures situé rue des Magasins, No 538, 4me District.

Aussi le terme restant du bail de dit magasin.—Voir aux annonces.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs sur une vente que fera aujourd'hui à 10 1/2 heures A. M. M. E. Turpin, au magasin No 79, rue Tchoupitoulas, consistant en un assortiment général de groceries, ...

Nouvelle-Orléans, 31 janvier, 1862.

Aux Editeurs de l'*Abeille*.

☞ Veuillez annoncer M. EUGENE STAES comme candidat à la place de Recorder du Second District.—L'élection aura lieu en juin prochain.
SES NOMBREUX AMIS.

ON DESIRE ACHETER
De bons livres et dictionnaires
NEUFS OU D'OCCASION,
Chez M. Brette, 12, rue St-Charles.

☞ M. LANDRY POURSINE, ex-membre de la 1re compagnie des Gardes d'Orléans, est notifié de passer dans le plus bref délai, chez le capitaine G. CRUZAT.

AVISO.

Se suplica à todos los Españoles que estuvieron presentes en la asamblea que tuvo efecto ayer en el local de "Los New Lusitanos," se sirvan concurrir hoy miercoles, 19 del corriente, à las 5 de la tarde, para la organizacion de las compañias y eleccion de oficiales para completar el nuevo cuerpo español.

Se invita tambien à todos los que deseen ingresar en este cuerpo, se sirvan pasar á inscribirse en las listas que estan depositadas en casa de Dn Juan Fernandez, No 267 Vieja Levee, Dn Pedro Carreras, calle Vieja Levee, entre Sta Ana y Madison, Dn Eduardo Villa, esquina Aduana y Real, en la Tabaqueria "Venus," esquina Comercial Place y St. Charles y en la Tabaqueria la "Creole," No 165, calle Real, y asistiran igualmente à la hora y punto señalados para el objeto arriba indicado.

Por orden del Presidente.
El Secretario.
Nueva Orleans, 19 febrero 1862. 19 feb—1f

Rum et Alcohol.

RAFFINERIE de la Louisiane, constamment en main et en quantité à la convenance des acheteurs.
LAUVE & LEBLANC.

ASSESSEMENT DE L'IMPOT DE GUERRE DES E. C.

Troisième District de Collection de la Nlle-Orléans, entre les rues Canal et la rue St-Philippe, s'étendant du fleuve au lac.

Les contribuables sont prévenus que les tableaux d'assessement pour ledit district sont maintenant sujets à inspection, au bureau No 17, rue Carondelet, ... DECISION FINALE, ...
Wm. C. CAMPBELL,

ASSESSEMENT DE L'IMPOT DE GUERRE DES E. C.

Quatrième District de Collection de la Nouvelle-Orléans, entre la rue St-Philippe et la limite inférieure de la ville, et s'étendant du fleuve au lac.

[illegible]

AUX HABITANTS
de cette partie de la Nlle-Orléans
Comprise entre les rues St-Philippe et de l'Esplanade.

LES soussignés, commissaires nommés par son Excellence le Gouverneur, pour demander possession, au nom de l'Etat de la Louisiane, de toutes armes à feu et autres instruments de guerre qui peuvent se trouver sous le contrôle des habitants de la Nouvelle-Orléans, ont déjà obtenu remise de celles qui se trouvaient entre les mains des armuriers et des marchands ... Les soussignés espèrent que vous répondrez à leur appel avec une parfaite bonne foi et de manière à rendre inutile toute perquisition domiciliaire.

JOHN PEMBERTON, PIERRE CAZENAVE,
P. MASPER, JAMES URQUHART,
JULES LAVERGNE, JULES TUYES
S. W. HEBRARD, MELVIL SOULE.

Hommes de train.

TRENTE hommes robustes accoutumés à soigner les chevaux sont demandés immédiatement comme conducteurs pour la cinquième compagnie de l'Artillerie Washington pour le service de l'Etat.

W. IRVING HODGSON, Capitaine.

SOUTHERN
Shoe Laces Manufactory.
1000 ... LACETS à souliers, à vendre par F. RIMAILHO & NEYREY, 65 rue de Chartres.

ON a besoin d'un jeune homme connaissant les affaires de cigares, au No 16 rue Royale.

ON DEMANDE,
DEUX FORGERONS français, accoutumés à faire des mousquets pour canons de fusil. S'adresser à la fabrique de THOMAS, GRISWOLD & CO., Troisième rue, entre Bacchus et Dryades.

Demande de Barbier.
ON demande de suite un bon BARBIER, rue Royale, No 8, entre Douane et Canal.

Demande de Cordonniers.
ON demande plusieurs cordonniers pour faire des souliers cousus et chevillés pour dames et enfants. ... S'adresser à la fabrique de chaussures de E. Woolf, rue Girod, No 80, près Rampart.

CHEVAL A VENDRE.
Un beau cheval bai très robuste, convenable pour un cabriolet, ou pour le train d'artillerie. S'adresser au No 28, rue du Canal, entre Prieur et Johnson.

ALAMBIC!
A VENDRE.—Un alambic (avec sa cornue) en cuivre, de la contenance de 400 à 500 gallons.—S'adresser à BERNARD TURPIN, No. 93, rue Vieille-Levée.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 17 février 1862.
LE 16 du courant, à une élection de directeurs de cette banque, ont été élus:
J. P. LAFEVRE, J. J. FABIO, ALEX. BROTHER, ANT. CARRIERE, A. H. MAY, CESAIRE OLIVIER, SAMUEL PEALE, J. H. SHAW, JOHN A. STAVENSON.
L. BERNARD, Caissier.

Aux Pompiers de la Nlle-Orléans.
LES fo... des différentes compagnies de pompiers composant ce Département, ... JEUDI, 20 du courant, ... pour la célébration du 4 mars. DAVID BRADBURY, Ingénieur en chef.

AVIS.
C. DOCTEUR, encoignure Royale et Toulouse, ...

J. B. LAFAURIE,
Successeur de A. DUCLOS,
A l'encoignure des rues Claiborne et Vieux Bienvu,
SE charge, comme par le passé, de toutes sortes de ... à des prix modérés.

AVIS.
TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feue dame Veuve John Miller, ... F. A. TETE.

Demande d'un souffleur en verre.
ON demande un souffleur en verre. S'adresser coin Robertson et Columbus, Troisième District.

AVIS.
TOUTES les personnes intéressées dans les procès intentés par Mme Myra Clark Gaines, ...
F. H. MOUSSEAUX, ... M. ESNARD, ... D. B. MACARTY, rue Conti No 71.

Grocerie à vendre.
A VENDRE, une GROCERIE bien achalandée, et dans une bonne position. S'adresser encoignure Craps et Bagatelle.

AVIS.
LES soussignés ayant antérieurement cédé leur affaire de GROCERIES, ... L. MALUS & CO, en liquidation.

A louer.
Une maison double, ayant 16 appartements bien finis, située rue Ste-Anne, entre Prieur et Johnson, ...

DISTILLERIE DE LEONARD.
LES consignés, agents de cette Distillerie, ... QUEYROUZE FRERES, rue St-Louis, Nos 10 & 12.

Demande.
ON demande un bon fabricant de candi dans la ville de Memphis. S'adresser à M. Faligre Ménulon, rue St-Philippe, No 10.

RAFFINERIE A LA VAPEUR,
DU CRESCENT CITY.
SUCRE EN PAINS, SUCRE CONCASSE, PULVERISE, GRANULE et CLARIFIE.
Mélasse et sirops ... Et valant tout ceux qui fabrique le Nord.
A. THOMSON & Co.,
Rue Tchoupitoulas, No 49.

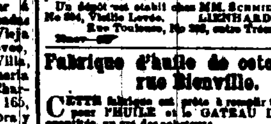

Extrait perfectionné de café.
CE précieux produit destiné à économiser le café, a obtenu la médaille à l'exposition de Paris, en 1855. Nous prévenons le public que des contrefaçons sont journellement vendues ... Un dépôt est établi chez MM. SCHMIDT & ZIEGLER, No 204, Vieille Levée. LIENHARD & NORMAN, Rue Toulouse, No 286, entre Tremé et Marais.

Fabrique d'huile de coton de la rue Bienville.
CETTE fabrique est prête à remplir tous les ordres pour l'HUILE et le GATEAU D'HUILE, en quantités, au gré des acheteurs. ... A. PEPIN, agent, 52, Canal.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1861.
LA société existant entre A. L. Hyde et Wm. M. Goodrich, Henry Thomas Jr, ... sous la raison de HYDE & GOODRICH, ... THOMAS GRISWOLD & CO. ... HENRY THOMAS Jr, R. S. GRISWOLD, WM. M. GOODRICH.

RUM DE LA LOUISIANE.
De qualité supérieure, constamment en main, à vendre par A. MILTENBERGER & CO,

CINQ cents ... de ... ; ... T. BAILLY BLANCHARD Jr, 20, Vieille-Levée.

Moulins à Tan.
VINGT-CINQ moulins Little Giant—A vendre par T. BAILLY BLANCHARD J., 20 Vieille-Levée.

[illegible]

Officiel,—Par le Gouverneur.

Quartier-général de la milice de la Louisiane.—Bureau de l'Adjudant-Général, Nouvelle-Orléans, 17 février 1862—Ordres No. 191.

Le major-Général JOHN L. LEWIS, commandant la milice de l'Etat, ayant rapporté le département la division de l'Etat en régiments et en brigades, par suite des circonstances actuelles comme suit:

Première brigade—Les paroisses de Plaquemines et de St-Bernard, le Huitième et le Neuvième Districts représentatifs de la Nouvelle-Orléans.

Deuxième brigade—Le Quatrième, le Cinquième, le Sixième, et le Septième Districts représentatifs de la Nouvelle-Orléans.

Troisième brigade—Le Premier le Deuxième et le Troisième Districts représentatifs de la Nelle-Orléans.

Quatrième brigade—De Felicity Road à la ligne supérieure de la ville de la Nelle-Orléans, la paroisse de Jefferson et la rive droite d'Orléans.

Cinquième brigade—Les paroisses de St-Charles, St-Jean Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption et Lafourche.

Sixième brigade—Les paroisses de Terrebonne, Ste-Marie, St-Martin, Iberville, Ouest-Bâton-Rouge et Pointe Coupée.

Septième brigade—Les paroisses de St-Tammany, Washington, Ste Hélène et Livingston.

Huitième Brigade—Les paroisses d'Est Bâton Rouge, de Ouest Feliciana et d'Est Feliciana.

Neuvième Brigade—Les paroisses de St Landry, Avoyelles, Lafayette, Vermillion et Calcasieu.

Dixième Brigade—Les paroisses de Rapides, Sabine, Natchitoches, Catahoula et Concordia.

Onzième Brigade—Les paroisses de Carroll, Madison, Tensas, Franklin, Caldwell, Ouachita, Morehouse, Union et Jackson.

Douzième Brigade—Les paroisses de Claiborne, Bienville, Bossier, Caddo, De Soto et Winn.

Brigadiers Généraux.

H. C. Story	pour la 1ère Brigade	
C. A. Labuzan	2e	do
A. J. Powell	3e	do
L. A. Charbonnet	4e	do
R. C. Martin	5e	do
C. H. Rowley	6e	do
Alex. Buckner	7e	do
R. H. Carroll	8e	do
John Q. Pratt	9e	do
John E...	10e	do
R. D. Todd	11e	do
Jos L. Simmons	12e	do

COLONELS.

Samuel McCutcheon	Paroisse	St Charles.
Norbert Lanoue	do	St Jean Baptiste
...	do	Ascension
J. R. Gandet	do	St Jacques
W W Pugh	do	Assomption
Duncan S. S. Cage	do	Terrebonne
Gabriel Fuselier	do	St Martin
...	do	Iberville
W B Robertson	do	Ouest Bat. Rouge
...	do	Pointe Coupée
...	do	St Tammany
Michael O'Rourke	do	Washington
Mechlah Thompson	do	St Hélène
Henry Dunran	do	Livingston
Lewis Sterling	do	Ouest Feliciana
Theo J Buffington	do	Est Baton Rouge
Allen Thomas	do	St Landry
John R Creighton	do	Lafayette
Daniel O'Bryan	do	Vermillion
Joshua W Bryan	do	Calcasieu
...	do	Carroll
Thomas M. Jackson	do	Madison
L V Reeves	do	Tensas
F W ...	do	Franklin
J D Thomas	do	Caldwell
Jos H Burrows	do	Ouachita
Jos S Mathews	do	Morehouse
M Rogenberg	do	Union
J W Berry	do	Jackson
Jos C McCrory	do	Claiborne
John W Rabb	do	Bienville
H J O Bettis	do	Bossier
Henry Phillips	do	Caddo
...	do	De Soto

Les candidats ... devront se présenter, sans délai, pour le service, au major-général John L. Lewis, commandant.

Par ordre du THOS. O. MOORE, Gouverneur et commandant en chef.
M. GRIVOT, Adjt. et Insp. Genl.

QUARTIER GENERAL—Légion de la Louisiane—1re brigade Volontaires.—Nlle-Orléans, 18 février 1862.—Ordre No 1.—L'Etat-Major de la Brigade est composé comme suit—
Major et Inspecteur de Brigade, Major O. Voorhies.
Capt. Quartier-Maître, E. ... Buisson.
Capt. Payeur, Charles Lafitte.
Chirurgien de Brigade, Daniel C. Holliday.
Capt. Aide-de-Camp, Adolphe Schreiber.
... John Baisson. ... Henry Chapotin.
Aide-de-Camp—volontaire, Jules A. d'Hémecourt.
de Anatole Fagot.
... BENJ. BUISSON, Brigadier-Général.

Quartier Général de la Légion de la Louisiane—1re Brigade volontaire.—Ordre No. 2—Nlle-Orléans, 18 février 1862.—D'après les ordres supérieurs, Messieurs les chefs de corps tiendront sous peu, au Quartier-Général de la Brigade, ...
Par ordre de BENJ. BUISSON,
O. VOORHIES, Inspecteur de Brigade.

LIQUIDATION, LIQUIDATION.
J. LEVOIS & CO.
A partir de LUNDI, 3 février, nous vendrons à
Une grande réduction de prix,
POUR DU COMPTANT SEULEMENT
TOUT NOTRE ASSORTIMENT DE
MARCHANDISES IMPORTEES.
J. LEVOIS & CO.,
Encoignure Canal et Bourbon.

LINGERIE! LINGERIE!
POUR DAMES,
Vente spéciale.
Lundi, mardi et mercredi, 17, 18 et 19 courant,
NOUS VENDRONS A
TRES BON MARCHE,
LE STOCK DE LINGERIE POUR DAMES,
CONSISTANT EN PARTIE DE
Chemises françaises de $18 à $27 la douzaine.
PEIGNOIRS, CAMISOLES, JUPONS BRODES, ROBES EN PIQUE BRODE, CANZOUS BRODES, BASQUINES BRODEES, BONNETS, ROBES D'ENFANTS, COLS MOUSSELINE, PARURES BRODEES, &c.
AUSSI:
200 pièces Toile de Bretagne,
A $2 25 la pièce.
CENT PIECES PERCALE BLANCHE FRAPPEE,
A 20 cents la yarde.
400 Robes Barège Riche,
A $3 et $4 la robe.
J. LEVOIS & CO.,
Canal, encoignure Bourbon.

Malle pour l'étranger.
LE soussigné expédiera une autre malle de lettres pour l'étranger, par voie ..., LUNDI, le 24 courant, à 3 h. ... P. M. Pour lettres simples pour la Havane, 5 cents. Pour autres pays, 75 ... E. LEGARDEUR, Rue Clinton No 2.

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT, Chirurgien Dentiste, 197, rue Royale, en face l'Hôtel St-Louis, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Sangsues! Sangsues
Sangsues! Sangsues!
SANGSUES! SANGSUES!
A vendre par B. & J. ABRAMS, droguistes, rue du Camp, No 64, et rue Gravier, No 74, Nouvelle-Orléans.

Tarlatans
ET ROBES DE BAL.
Marchandises Sèches
A BON MARCHE.
THEODORE DANZIGER,
A l'encoignure des rues Royale et St Philippe,
OFFRE à ses amis et à ses clients, à un bon marché sans égal, ses magasins de
TARLATANS ET ROBES DE BAL.

Thomas C. Payan,
Canal, No 72, entre Camp et Magasins,
Marchand d'habillements en gros et en détail.

A MAINTENANT en magasin et offre, à des prix excessivement réduits,
1,000 habillements d'hiver de la même couleur et ayant les mêmes garnitures.
1000 HABILLEMENTS MILITAIRES de différentes couleurs et garnitures que ceux plus haut.
... DES UNIFORMES pour trois régiments. ...
Egalement—Un magnifique assortiment d'habillements et de lingerie pour hommes, à vendre à bas prix pour du comptant.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.
CONFORMEMENT à l'article 19 de la Constitution, la première assemblée générale de l'année aura lieu dimanche, 23 du courant, à l'salle de la société rue Ste-Anne, à 3 heures précises.
Par ordre du Président.
Le secrétaire, HENRI NAY.

Collége Jefferson,
PAROISSE St JACQUES,
A soixante milles au dessus de la Nlle-Orléans.

[illegible]

Quartier Général Légion de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 18 février 1862. Ordre spécial No 1. Les membres de la Batterie des Gardes d'Orléans s'assembleront à leur arsenal Mercredi, 19 du courant, à 6 heures P.M., afin de procéder à l'élection d'un capitaine et de remplir toute vacance qui pourrait survenir. ... Par ordre de Benj. Buisson Brigadier Général. O. VOORHIES, Major et Inspecteur de Brigade.

Régiment des Gardes d'Orléans—Nlle Orléans, 18 février 1862.—Ordre spécial No 9. Les officiers du Régiment des Gardes d'Orléans se réuniront à leur arsenal, MERCREDI, 19 du courant, de 6 heures à 8 heures P.M., pour procéder à l'élection d'un MAJOR, en remplacement du major O. Voorhies, nommé inspecteur de brigade. ... Par ordre du N. Augustin. E. PURCH, adjudant-major.

Régiment des Gardes d'Orléans.—Nouvelle Orléans, 18 février 1862—Ordre spécial No 9.—Conformément à l'ordre de Brigade No 2, le Régiment des Gardes d'Orléans se tiendra prêt à marcher après vingt quatre heures de notice. ... N. AUGUSTIN, Colonel. E. PURCH, Adjudant.

1er Régiment des Chasseurs à pied.—Première compagnie.—D'après les ordres du quartier-général, tous les membres de la première compagnie devront se tenir prêts pour entrer en service actif au premier ordre. ... Par ordre du capitaine J. Escalapon. E. A. GUIBET, 1er sergent.

Premier Régiment, Chasseurs-à-Pied—Ordre No. 2—Conformément à l'ordre No. 2, émanant du quartier-général de la 1re ... brigade, les compagnies qui composent ce régiment se tiendront prêtes à entrer en service actif après 24 heures d'avis. ... M. T. GENERELLY, Adjt-Major.

Premier régiment des Chasseurs à pied—Troisième Compagnie. Les membres de cette compagnie se réuniront ce soir ... Par ordre du colonel J. B. Mathieu. LOUIS GAGNET, Capitaine.

Tirailleurs d'Orléans, Deuxième Compagnie.—Désirant porter la compagnie ... S'adresser au ... rue Vieille Levee. Sergent A. A. JARET, 22 rue Toulouse.

Legion Española.—Orden general No 16—Las cuatro compañías que componen este cuerpo se reuniran el jueves 20 del actual, á las cuatro y media de la tarde, en la sala de instruccion, para proceder á la rectificacion de las listas. ... El comandante, P. AVENDANO. J. GUMA, ayudante.

Regimiento de Cazadores Españoles de Nueva Orleans.—No 56—Los señores oficiales de las diferentes compañías que componen este regimiento se reuniran ... G. SEGUI Y GAMONA.

Brigade Européenne. Les chefs de corps composant cette brigade sont invités à se réunir JEUDI, 20 du courant, à 6 heures du soir, rue Carondelet ...

Garde française. Ordre No 11. Pour cause de mauvais temps il n'y aura pas d'exercice ... Le colonel PAUL JUGE FILS. Le Capitaine Adjudant Major P. C. LACOUTURE.

Régiment des Volontaires Français.—Brigade Européenne.—La direction informe les membres faisant partie du régiment que ... Par ordre du colonel, J. JOUET, Major.

[illegible]

Régiment des Volontaires Français—2me bataillon, 1re compagnie.—... E. LAULOM, major.

Légion Française.—Nlle-Orléans, 16 février 1862.—Ancienne ... J. A. CASADAVANT.

Légion Française.—Les membres de la 4me compagnie de la susdite Légion, ... CE SOIR, 19 du courant, à 6 heures ...

Atencion! Atencion! Atencion!
Regimiento de Cazadores Españoles de Nueva Orleans.
Los Señores oficiales y voluntarios del Regimiento de Cazadores Españoles que se hallan ... El Comandante ... MELVIL SOULE. Comandante (interino) del Regimiento.

'ATTENTION! ATTENTION!!
Avis important.
Régiment des Cazadores Españoles
Les officiers et soldats du Régiment des Cazadores Españoles qui n'étaient débandés sous l'impression que CERTAINS CORPS ETRANGERS appartenant à la milice de cette ville seraient EXEMPTES DE SERVICE HORS DES LIMITES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, sont priés de rentrer sous le drapeau, ... qu'il y AVAIT REVOQUE tous ordres contraires aux présentes.
MELVIL SOULE, Commandant (par intérim) le Régiment.

Premier Régiment des Chasseurs à Pied de la Louisiane—Cinquième Compagnie.—... C. L. RIVET, Capitaine.

Artillerie d'Orléans.—Batterie No 1—Ordre général No 1—Nouvelle-Orléans, le 15 février 1862. ... J. VILLARRUBIA, sergent-major.

Premier Régiment des Chasseurs à Pieds.—ORDRE No 2.— ... F. T. GENERELLY, adj.-major.

1er Régiment des Chasseurs à Pied de la Louisiane, Quatrième Compagnie. ...

Légion Française.—6e, 7e, 8e, et 9e compagnies ou Tirailleurs Français. ...

Premier bataillon des Vo...

[illegible]

AMUSEMENTS
Théâtre d'Orléans.
Jeudi, 20 février 1862.
1RE représentation de LE CAPITAINE DE VOLEURS, vaudeville en 2 actes.—1re représentation de PIANELLA, opérette en 1 acte, de Flotow—TAMBOUR BATTANT, vaudeville en 1 acte.

Un grand Bal Militaire
SERA DONNE PAR LE
Bataillon des Défenseurs de la Louisiane,
SOUS LES AUSPICES DE LA 1ère DIVISION,
Le Samedi 22 février 1862,
Jour anniversaire de la Naissance de Washington, et jour de l'inauguration du gouvernement confédéré,
AU THEATRE DE L'OPERA.

DIRECTEURS.
Gouverneur Thos. O. Moore, Major-Général M. Grivot, major général L. Lewis, colonel L. F. Forstall, ...

Museum Vanmerebi, &c.
BATAILLE DE MANASSAS! BATAILLE DE BELMONT!—On peut voir au Musée Vanmerebi, un admirable Panorama de la bataille de Manassas et de Belmont. ... Prix d'entrée, 50 cents, moitié prix pour les enfants.

Proclamation du Gouverneur—Quartier-Général de la Milice d'Etat—Nouvelle-Orléans, 14 fév. 1862—Le Président des E. C. m'ayant adressé une réquisition afin de fournir de l'Etat de la Louisiane, cinq régiments ... THOS O. MOORE, Gouverneur et Commandant en chef.

Quartier Général de la Milice de la Louisiane—Bureau de l'Adjudant général, Nlle Orléans, 17 février 1862.—Ordres No 95—... Par ordre de THOS O. MOORE. M. GRIVOT, Adjudant et Insp. Général.

Régiment des Volontaires Français Indépendants.—Ordre No 1.—Tous les membres de ce régiment se réuniront aujourd'hui, ... E. LAULOM, major.

ORDRE No 2—D'après la nouvelle organisation du corps en régiment, ...

Comité de l'union des Français.
Formation d'une brigade française.
Le comité de l'union des Français ayant décidé la formation de compagnies pour compléter ... F. LARQUEY.

Le comité de l'Union des Français.
AUX FRANÇAIS.
MESSIEURS—Depuis peu de jours le comité de l'Union des Français vous a été proposé. ... Par ordre du comité, F. LARQUEY, Secrétaire.

Vétérans Français.—Une seconde compagnie ...
1er District—J. H. Pain, rue de la Commune, 84.
2me District—L. Fouquier, rue Royale, ...
3me District—F. Gredin, rue de Chartres, ...
4me District—J. H. Pain, rue des Champs-Elysées, ...

POUR LES ATTAKAPAS.
Jour de départ, les JEUDIS, à 5 heures P. M.
... la Têche. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. ... Agent pour les annonces.

ORDO AB CHAO.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.
VENTE SANS RESERVE.
Bottes, souliers, brodequins, linge fait, chemises et marchandises sèches.
PAR HENRI SAMORY,
C. SAMORY, Encanteur.
JEUDI, 20 février, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
Un grand assortiment bottes, souliers, brodequins, linge fait, chemises et marchandises sèches.
Conditions—à la vente.

Gomme Chelluck
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
JEUDI 20 février 1862, à 10 heures du matin, il sera vendu, dans la rue des Magasins, No 47,
Un baril et un bariliet de gomme Chelluck, garantie en bon état.
Conditions—comptant.

Meubles acajou et noyer, pour cause de départ, sans réserve.
PAR FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur.
MERCREDI prochain, 19 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu sur les lieux, rue Morales, entre Ste-Anne et Dumaine, No. 176—
Un lot de meubles en acajou et noyer, ...

Meubles pour cause de départ, sans réserve.
PAR N. VIGNIE, encanteur.
MERCREDI, 19 février 1862, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'encoignure des rues Royale et St-Pierre, ...

Vente pour cause de liquidation.
Cafe, Vins, Huiles, Chandelles, Savon, Sel, &c.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.
MERCREDI, le 19 février 1862, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin de M. A. Conrad, No 79 rue Tchoupitoulas, pour cause de liquidation:
Tout le stock contenu dans ledit magasin, ...

Rivets et Papier à échantillon de coton.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu le 20 février 1862 à 10 heures A. M., au No 47, rue des Magasins—
3 barillets Rivets fer assortis.
2 balles Papier à échantillon de coton, de seconde main.
Conditions—Comptant.

Cigares allemands.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu vendredi, 21 février 1862, à 11 heures A. M., au magasin No 47, rue des Magasins,
321,500 cigares allemands des meilleures marques et dimensions, pleinement garantis.
Conditions—comptant.

VENTES JUDICIAIRES.

F. Barge, au profit, &c., vs plusieurs terrains.
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 9,519.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai, le lundi 24 de mars 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de ...
JOHN F. WALDEN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

La dame E. Zorn vs ses créanciers.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,716.—... JOHN F. WALDEN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

B. J. Gauville vs ses créanciers.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,760.— ... JOHN F. WALDEN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Louise Reber vs ses Créanciers.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,7..—... JOHN P. WALDEN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Hugh Dawlin vs L. Mond—No 25,168.
QUATRIEME COUR de juge de paix pour la paroisse d'Orléans—... ANTHONY FRADOS, Constable.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Alexandre W. Perée—No 17,539.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers ... Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Bridget McNamara—No 18,3..
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que George Brown a présenté une pétition à la Cour ... Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de William C. Duncan.—No 18,569.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession ... Par ordre de la Cour. E. MICHOT, Député-Greffier.

Banque du Commerce de la N.-O.
Département des Travaux Hydrauliques.
1er février 1862.
UNE élection de six Directeurs de cette Compagnie aura lieu aux bureaux No 26, rue Dryades, lundi 3 mars prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
J. E. PERCY, Secrétaire.

CONFEDERATE STATES
CLOTHING MANUFACTORY,
Rue de la Douane, No 53, entre Chartres et Vieille-Levée.
Ed. DUFORESSIERS

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.
Propriétés de valeur améliorées et non améliorées dans le Premier, Second et Troisième Districts.
PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.
Bureau, Bourse des Négociants et Encanteurs
Madame Claire C. Toledano, épouse de David R. Godwin, et autres, vs. Christoval Toledano et autres, pour opérer un partage.
IL sera vendu à l'encan, jeudi, le 27 février 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, ... les propriétés suivantes, dans le Premier, Second et Troisième Districts de cette ville.

[illegible]

141 lots de terre dans le Troisième District.

[illegible]

VENTE PAR LE MARSHAL.
VENTE par le marshal des Etats Confédérés. Les Etats Confédérés vs. Grieff, Byrnes & Co. Dans la Cour de District des Etats Confédérés, District de la Louisiane, No 345. ...
C. B. BEVERLEY, Marshal des E. C.

Vente par le Marshal des Etats Confédérés. Les Etats Confédérés vs P. T. Tupinan. Dans la Cour de District des Etats Confédérés, District de la Louisiane, No 255.
EN vertu d'un ordre de vente qui m'a été adressé ... C. B. BEVERLEY, Marshal des E. C.

Vente par le Marshal des Etats Confédérés. Les Etats Confédérés vs Brigs D'Aquin & C. Dans la Cour de District des Etats Confédérés, District de la Louisiane—No 220.
EN vertu d'un ordre de vente qui m'a été adressé ... C. B. BEVERLEY, Marshal des E. C.

Vente par le Marshal des Etats Confédérés.
Les Etats Confédérés contre Webster et McKenner.
DANS la Cour de District des Etats Confédérés, District de la Louisiane, No 122. En vertu d'un ordre de vente ... MERCREDI, 19 février 1862, à 10 heures A. M., au Boston Warehouse, rue Lafayette—36 quarts de farine de ... C. B. BEVERLEY, Marshal des E. C.

Vente par le Marshal des Etats Confédérés.
LES Etats Confédérés vs Davis Brothers, propriétaires de Fairbanks & Co. Dans la Cour de District des E. C. District de la Louisiane, No 99. En vertu d'un ordre de vente ... MERCREDI, 19 février 1862 à 10 heures A. M., à l'encoignure Beach Market et la rue Front ... C. B. BEVERLEY, Marshal des E. C.

L. C. Barbier & A. T. Wurtemberg,
Fabricants et Importateurs de Cigares.
OFFRENT en vente 50,000 CIGARES.—Les tabacs ... Cigares des meilleures marques, en s'adressant au dépôt de la Fabrique, No 35, rue Poydras, entre St-Charles et Camp. Toutes les commandes seront ...

La Gorge, les Poumons et le Cœur.
Drs. A. & A. F. Follin,
MEDECINS pour les maux de gorge, les maladies des poumons et du cœur, ...

Rue de l'Hôpital, No 162, Troisième District.
Nlle-Orléans, 9 janvier 1862.
Aux Editeurs de l'*Abeille*,
Messieurs, ...
GRIFFITH C. FABRE.

[illegible]